

Rapport de la Commission de Gestion concernant le rapport de Gestion 2022 de la Municipalité

Gland, le 05 juin 2023

Monsieur le Président,
Mesdames et Messieurs les Conseillères et Conseillers,

La Commission de gestion, composée des membres :

- Feu Patrick Messmer
- Léonie Wahlen, rapporteur
- Pierre Joye
- Timothée Haesslein
- Stéphanie Larrive
- Yvan Gremion
- Bernard Kaeslin

S'est réunie en présentiel le 17 avril, le 26 avril, le 9 mai et le 22 mai.

INTRODUCTION

En rédigeant ce rapport, toutes nos pensées vont à la famille de notre cher collègue et ami Patrick disparu trop tôt. Nous nous souviendrons longtemps de l'excellente collaboration et de la bonne ambiance lors de nos séances.

La rédaction du document a été compliquée au vu des circonstances dès lors nous avons fait au mieux pour le rédiger.

Nous remercions la Municipalité d'avoir répondu par écrit à nos questions.

SECRETARIAT MUNICIPAL

OFFICE DE LA COMMUNICATION

Une nouvelle étude sur l'égalité salariale a été réalisée en 2022. Le personnel auxiliaire et l'ancienneté des collaborateurs ont été pris en compte, ce qui influence fortement les résultats.

Cette étude sera répétée tous les 2 ans.

Malgré la réduction de budget due à l'amendement du préavis 33, la Municipalité a équipé 2 PRU de taille réduite. Deux génératrices ont été louées pour la salle communale et les portakabines de Mauverney. L'achat de radios, chauffages d'appoints et spots lumineux a complété le concept et aurait permis d'assurer l'accueil et le contact avec les services d'urgences en cas de délestage. Aucune coupure n'étant survenue durant l'hiver dernier, une partie des montants n'a pas été dépensé.

La Municipalité et les services ayant élaboré le préavis restent très attentif à l'évolution de la situation pour l'hiver prochain.

OFFICE DES RESSOURCES HUMAINES

Mise en service du site Internet dédié à Smart City et ouverture du sondage. L'augmenté de la fréquentation du site LinkedIn de 46.2% est principalement due à une plus grande fréquence et variété

des publications sur ce réseau. La thématique des offres d'emploi était à l'origine de la création de la page. Elle a été complétée par des communiqués de presse et des informations pertinentes pour un public professionnel et pas nécessairement glandois. Les publications sont axées sur la valorisation de la Ville en tant qu'employeur et son expertise métier. Dès 2022, un petit-déjeuner annuel par service a été institué, afin de transmettre en directe aux collaborateurs les informations sur l'année à venir qui les concernent directement.

OFFICE DU DÉVELOPPEMENT DURABLE

La responsable des projets transversaux et Smart City est entrée en fonction. Dans la continuité du banquet foodsave, les associations ayant pris part à la première édition du banquet en septembre ont organisé leur propre édition du banquet Foodsave, en collaboration avec l'établissement secondaire de Grand-Champs et le restaurant scolaire Eldora. Celui-ci a eu lieu le 4 mai 2023 et a rencontré un grand succès.

Les subventions pour l'efficacité énergétique, les énergies renouvelables et le développement durable ont battu des records. En août, le montant alloué était épuisé. Un crédit complémentaire de 200'000.— a permis de poursuivre le programme, 516 subventions ont été octroyées, soit une augmentation de 47% par rapport à 2021.

OFFICE INFORMATIQUE

Suite au COVID, le télétravail a été institutionnalisé, pour répondre au besoin de flexibilité régulier et à d'éventuels nouveaux confinements. Les environnements de travail renouvelés ont été adaptés en conséquence.

Tous les bâtiments de l'administration et les établissements scolaires sont maintenant reliés par fibre optique. Entre les Tuillières et Grand-Champ elle est propriété de la Ville, les autres sont louées à la SEIC. Cette infrastructure performante permet de centraliser les ressources à la Grand'Rue et de piloter l'ensemble à partir de ce site.

Les serveurs redondants sont répartis sur deux sites de l'administration. Il n'est actuellement pas envisagé d'en héberger dans un datacenter externe.

La GED a été étendue en phase pilote pour la gestion des courriers de l'administration.

SERVICE DE LA POPULATION

Alors qu'en 2020 et 2021 ce dicastère a subi des difficultés d'organisation provoquées par la pandémie du COVID, en 2022 les activités sont revenues à une certaine normalité.

Le Service de la population pilote notamment les projets suivants :

- Refonte et modernisation du TUG (le but de ce projet est d'adapter notre transport urbain au contexte actuel (enjeux environnementaux, enjeux énergétiques et intégration à la stratégie Smart City)).
- Dématérialisation des titres de stationnement
- Révision du règlement de police
- Elaboration d'un règlement communal en matière de taxis
- Admin 2.0 – Guichet virtuel (pour le Service, cela concerne les prestations relatives au contrôle des habitants, au Secrétariat du Service et à la Sécurité publique, Commission de police comprise). Ce dernier projet nécessite la révision de certains processus de travail.

L'ULSG compte à ce jour 69 sociétés locales reconnues. Lorsqu'elles intègrent l'Union des sociétés locales de Gland, elles bénéficient de la mise à disposition d'infrastructures communales.

Il y a eu 879 locations de salles en 2022 (respectivement 822 en 2021, 777 en 2021), en gardant en tête que la salle communale était fermée de fin avril à fin décembre en raison de travaux.

Il y a toujours 10 cartes journalière CFF disponibles au tarif préférentiel de 45.- CHF. En 2022 la ville en a vendu 2128.

Le nombre de voyageurs du TUG (transport urbain de Gland) a fortement augmenté en 2022, avec une augmentation de 13,6% par rapport à 2021 (cela équivaut à 158'976 voyageurs en 2022).

Gland fait partie de de la zone 23 Mobilis. Les billets sont donc valables pour une heure aux tarifs suivants : Adulte (dès 16 ans) CHF 3.- / Jeune (de 6 – 16 ans) CHF 2.40 / Demi-tarif CHF 2.40

Les enfants de moins de 6 ans voyagent gratuitement. Les enfants âgés de 6 à 16 an révolus, munis d'une carte « Junior » voyagent gratuitement lorsqu'ils sont accompagnés d'un parent détenteur d'un titre de transport.

Les ASP, assistants de sécurité publique, assurent notamment la sécurité aux abords des écoles et contrôlent les stationnements. Nous pouvons remarquer une très forte hausse des amendes d'ordre délivrées par la sécurité publique sur les parkings publics. Si en 2020 il y a eu 2'385 amendes, en 2021 1'138 en 2022 il y en a eu 4'332. Cependant les notifications de l'office des poursuites (commandements de payer ou comminations de faillites) n'ont pas été aussi basses depuis 2018.

Il y a 71 établissements qui disposent d'une licence cantonale (délivrée par la police cantonale du commerce).

SERVICE DES FINANCES ET DE L'ECONOMIE

Pour ce dicastère il nous a semblé important de mettre en avant les bons résultats de nos équipes glandoises en 2022 :

FC Gland : 2^{ème} du classement de 2^{ème} ligue

BBC Gland : 6^{ème} place en 2^{ème} ligue

Handball Clubs TCGG : 5^{ème} du classement en 3^{ème} ligue

Futsal club Gland : 8^{ème} de 1^{ère} ligue

Volley : 4^{ème} place de 2^{ème} ligue masculine, monte en 1^{ère} ligue

4^{ème} place de 2^{ème} ligue féminine pour sa première saison à ce niveau

1^{ère} place de 4^{ème} ligue féminine qui monte en 3^{ème} ligue

3^{ème} place de 3^{ème} ligue masculine promue en 2^{ème} ligue

Nous avons également pu remarquer que le programme BOUGE remporte un beau succès. Il propose beaucoup d'activités. Il y en a 29 du mois de mars au mois de décembre. Il y a même eu une jolie collaboration avec la clinique de la lignière pour trois séminaires.

Ce dicastère a de même mis en place plusieurs nouveaux projets :

- Un coffret glandois et Coffret du marché : 160 coffrets ont été vendus et ont permis de générer une augmentation du chiffre d'affaires de 13'000.- CHF pour la vingtaine de commerçants qui ont participé. Le coffret du marché était vendu avec des produits proposés au marché hebdomadaire et le coffret glandois contient des produits disponibles dans de petits commerces de la ville.
- Un stand du développement économique a été aménagé à la fête du terroir (25 juin 2022) et à plusieurs reprises sur le marché hebdomadaire afin d'augmenter la visibilité.

Contrairement à 2021 le fond de soutien au COVID 19 a eu moins de demande pour une aide financière. Actuellement il n'y a eu que deux demandes, dont une qui a été accordée la deuxième est en suspens en attente d'information complémentaire.

SERVICE DU BÂTIMENT ET DE L'URBANISME

La commission de gestion a déjà rédigé un rapport détaillé sur le Service du Bâtiment et de l'Urbanisme, rapport qui fut présenté au Conseil communal le 17 février 2022.

POLICE DES CONSTRUCTIONS :

Le nombre de permis de construire est stable, on peut noter :

- 5 nouveaux projets d'améliorations pour la performance énergétique
- 17 projets pour des installations de pompe à chaleur, rénovations énergétiques d'immeuble ainsi que de villas.

BÂTIMENTS COMMUNAUX :

Il y a eu beaucoup de nouvelles constructions et de rénovations majeures pendant l'année 2022. Les bâtiments scolaires ont tous eu des travaux.

1. Tuilières : Equipement wifi + écrans interactifs, rénovation du circuit de chauffage
2. Perrerets : Equipement wifi + changement de du filtre à sable de la piscine
3. Grand champ : Extension de la galerie du restaurant
4. Mauverney : Travaux pour la construction du deuxième étage
5. On peut ajouter la rénovation de la salle communale et du stand de tir.

A l'USLG certaines associations se sont plaintes de la chaleur dans la nouvelle salle de gym des Perrerets, des pommeaux de douches déjà entartrés ainsi que de la température de l'eau froide (chaude) au robinet. Des premiers réglages ont déjà été apportés au niveau du fonctionnement des installations techniques. Des réglages complémentaires sont programmés à l'été 2023 en collaboration avec le bureau Planair qui a conçu et suivi la réalisation de ces travaux

CONSOMMATION D'ÉNERGIE :

Il y a une hausse de la consommation d'électricité globale en 2022. Cette augmentation s'explique principalement par la nouvelle utilisation du bâtiment du « WWF ».

Les bâtiments de Montoly utilisent aussi plus d'énergie mais ceci s'explique par l'augmentation de l'électricité utilisée pour les recharges de véhicule électrique dont le nombre a augmenté. La ville de Gland utilise une électricité dite « renouvelable » Cela correspond à une électricité produite entièrement à base d'énergie renouvelable. Depuis 2017, la SEIC fournit à la Ville de Gland une électricité, constituée d'électricité 100% suisse – dont 90% d'énergie hydraulique et 10% d'énergie provenant d'installations solaires. Ce produit est certifié « Naturemade Star », une garantie de production hautement écologique.

Il faut noter aussi que la ville de Gland n'est pas entrée dans le marché libre de l'électricité. En effet Les consommateurs utilisant plus de 100 000 kWh par année, sur un même site et sous une même entité juridique, peuvent accéder au marché libre et donc, sélectionner parmi plusieurs offres le prix de l'énergie.

Cependant La Ville de Gland n'a pas fait pas cette démarche et l'électricité est achetée à la SEIC aux tarifs énoncés au 31 août de chaque année. A l'instar de nombreux fournisseurs d'énergie, ceux-ci ont effectivement subi une augmentation importante en 2022 mais bien moins grande que s'il avait fallu renégocier un contrat au marché libre pendant cette période.

URBANISME :

On peut noter que les plans partiels d'affectations de la falaise II et III ainsi que son réaménagement sont toujours bloqués par la procédure relative au cheminement public du bord du lac (2013). Cela fait donc 10 ans.

Concernant la plage de la Dullive une étude en lien avec le gazoduc est en cours (mandaté par Gaznat en début d'année 2023). En fonction des résultats de cette étude, attendus dans le courant du deuxième semestre 2023, la faisabilité du projet et de ses éventuelles variantes pourra être déterminée. Une communication pourra alors être mise en œuvre

SERVICE DES INFRASTRUCTURES ET DE L'ENVIRONNEMENT

Ce service a fait l'objet d'un rapport détaillé lors du Conseil communal du 16 février 2021.

LES GRANDS PROJETS

Plusieurs travaux ont été réalisés cette année 2022 :

- Agrandissement et relocalisation de la déchetterie
- Requalification du chemin de la Crétaux et la rue du Perron « Nord »
- Équipement des parcelles en lien avec le PPA « La Combaz »
- Agrandissement des activités sportives au centre sportif « En Bord »

Plusieurs études ont aussi été réalisées dont la création d'une « rue cyclable » à la Rue de la Gare. Ce projet fait de la Ville de Gland la première ville romande à posséder ce genre d'infrastructure favorisant la mobilité des deux roues.

Un plan lumière se met en place afin de définir une stratégie politique sur la gestion de l'éclairage public. Une marche nocturne et des ateliers participatifs avec la population ont eu lieu afin d'entendre les craintes et espoirs y relatifs. La population a démontré une sensibilité énergétique et environnementale aboutissant à une volonté d'agir sur des mesures d'économie de consommation électrique et de lutte contre la pollution lumineuse.

INFRASTRUCTURES COMMUNALES

Réseau d'eau

- Marquée par une sécheresse exceptionnelle, l'année 2022 a nécessité des restrictions d'usage d'eau potable auprès de la population de la fin juillet à la mi-octobre.
- Aussi, 13 fuites ont été réparées.

Éclairage public

- Diminution de la consommation électrique de 9% (première année complète depuis le passage en LED + mesures d'économie énergétique)

ENVIRONNEMENT

Gestion des déchets

- Collecte et tri des déchets améliorés grâce à l'introduction de de trois nouvelles filières constituées du polystyrène, du flaconnage et des briques à boissons.
- Malgré la suppression de la vanne de plastiques mous, le volume d'ordures ménagères continue de diminuer
- La ressourcerie fonctionne bien et suscite un vif intérêt de la part des citoyens. Elle est autogérée mais reste sous la supervision des collaborateurs de la déchetterie. Actuellement, la durée de stockage des objets très courte et les employés distinguent rapidement les objets non attractifs ou ne pouvant pas être dévolus à être repris. Ces objets sont donc déposés dans les différents contenants en vue de leur évacuation.

Nature en ville

- Opération croque-bitume -> perméabilisation de plus de 60m2 de revêtement bitumeux
- Entretien écologiques des prairies à l'aide de mouton roux du Valais
- Installation de 10 hôtels à insectes
- Plantation de 700 chênes sur le massif Malagny-Route Suisse

SERVICE DE L'ENFANCE ET DE LA JEUNESSE

Le Service de l'enfance et de la jeunesse répond aux droits et besoins des enfants, adolescents et jeunes adultes âgés de 0 à 25 ans et accompagne leurs familles dans leurs missions socio-éducatives. Par ailleurs, il oriente et soutient la Municipalité dans la définition et la mise en œuvre de sa politique communale de l'enfance et de la jeunesse.

Pour mener à bien ses missions, le Service de l'enfance et de la jeunesse s'appuie sur les deux Offices suivants :

- L'Office de l'enfance répondant aux besoins des enfants âgés de 0 à 12 ans et de leurs familles
- L'Office de la jeunesse répondant aux besoins des adolescents et jeunes adultes âgés de 10 à 25 ans et de leurs familles.

OFFICE DE L'ENFANCE

La pause déj'

Afin de répondre au mieux à l'égalité des chances et à la prise en compte de la diversité des besoins des enfants (en lien avec le Concept 360° des écoles), la Maison de l'enfance a engagé une intervenante supplémentaire dans son groupe d'encadrants.

Cela permet de garantir la sécurité physique et psychique de ces élèves ayant des besoins spécifiques. Le taux d'encadrement est adapté à raison d'une intervenante adulte pour deux enfants maximum, intervenante dont le salaire est facturé dans sa quasi-totalité à l'OSPES (Office cantonal du soutien pédagogique et de l'enseignement spécialisé portant la mise en œuvre du Concept 360 pour une école à visée inclusive).

Dans la mesure du possible, une personne occupant déjà le poste d'Aide à l'intégration au sein de l'école est engagée, afin de garantir un socle de compétences et d'assurer une certaine forme de cohérence dans la journée des enfants concernés.

RELAX RESTO

Lors de la rentrée d'octobre 2022, le Relax'Resto, en constante évolution, s'est agrandi grâce à une mezzanine venant s'ajouter aux balcons de l'étage supérieur du restaurant scolaire. La construction de cette mezzanine a permis de répondre momentanément à la problématique de la hausse constante de fréquentation des élèves classés en 7 et 8P au Relax'Resto. Cette structure a pour obligation légale de les prendre en charge sur la totalité de la pause du midi, sur inscriptions préalables et avec un contrôle systématique des présences.

Autrement dit, le Relax'Resto ne se résume pas à un simple restaurant scolaire mais est devenu, en l'espace de quelques années, une structure d'accueil collectif parascolaire à part entière proposant des espaces/temps d'activités complémentaires aux espaces/temps de repas, à l'image des prestations proposées par la Maison de l'enfance (Pause déj'), apportant qualité d'encadrement et sécurité tant aux élèves de 1-6P qu'à leurs parents.

Afin d'assurer une certaine continuité avec les prestations proposées par la maison de l'enfance (pour les enfants âgés de 0 à 10 ans dans les quartiers de Mauverney et des Perrerets) le Service de l'enfance

et de la jeunesse travaille actuellement sur un nouveau projet : une Maison de la jeunesse. Cette structure aura pour objectif de regrouper plusieurs prestations destinées aux jeunes de 10 à 18 ans à proximité immédiate du collège des Tuillières et de Grand-Champ et permettra, entre autres, de désengorger les locaux de l'actuel restaurant scolaire, d'y libérer de l'espace pour les élèves du secondaire, tout en offrant des espaces d'activités plus différenciés et surtout plus adaptés aux besoins des élèves de 7-8P.

CUISINE ELDORA

Bilan énergétique

Les bilans énergétiques sont réalisés par des experts énergétiques. A ce jour, aucun bilan énergétique n'a été effectué au niveau des installations techniques du bâtiment pour la cuisine (isolations, chauffage, ventilation ou encore électricité).

Un tel bilan sera programmé pour l'entier du Complexe à la suite des travaux de surélévation du Collège dont la fin du chantier est prévue en été 2025. Cependant Eldora confirme que les surconsommations d'eau et d'électricité sont prises en compte dans l'Audit 200 points annuel organisé par sa conseillère qualité sur le site de production de Grand-Champ. Eldora a ainsi mis en place les allumages tardifs de ses équipements de cuisine et de service afin de réaliser des économies énergétiques (selon leur livret eco'gestes).

De plus, leur personnel est sensibilisé sur le thème de la sobriété énergétique par l'intermédiaire des plans d'économie. Eldora a d'ailleurs identifié au sein de la cuisine des équipements en fin de vie qui sont de très gros consommateurs d'électricité et d'eau. Il s'agit des 2 braisières dont le remplacement sera discuté en amont du budget prévisionnel de l'année 2024.

Contrôle de la qualité des repas servis par Eldora

Les contrôles externes à Eldora sont les suivants :

- Dans le cadre du label, une auditrice Fourchette verte réalise deux audits annuels. De plus, elle déploie des testeurs Fourchette verte qui ont la charge de faire des contrôles inopinés durant l'année (contrôle qualitatif gustatif et respect des critères Fourchette verte).
- L'auditrice du label « Fait maison » organise également un contrôle continu des menus et des prestations.
- Un audit HACCP avec analyses alimentaires (surveillance qualité microbiologique) par un laboratoire indépendant est effectué tous les ans ; un second prélèvement avec analyses de 3 échantillons de plat est effectué inopinément dans l'année.
- L'Office de la consommation et du contrôle des denrées alimentaires du canton de VAUD effectue un audit annuel complet de la cuisine de production (incluant des prélèvements et des analyses).
- Dans le cadre des audits de surveillance réalisés par les « conseillères Qualité et durabilité Eldora » (goût, assaisonnement, texture, maîtrise de la cuisson, dressage...) Eldora a également la possibilité de mettre en place des enquêtes de satisfaction afin d'identifier les besoins et les attentes de ses convives pour s'améliorer (enquête effectuée par une société externe basée à Prangins).

Les réunions mensuelles ou trimestrielles d'Eldora permettent par ailleurs de recueillir les retours constructifs des clients.

Enfin, des fiches de retour de satisfaction pour les sites livrés, qui sont à la libre utilisation des responsables de structures, sont revues par le Chef de cuisine chaque semaine et il peut ainsi adapter son offre afin qu'elle corresponde aux attentes.

POLITIQUE DE LA PETITE ENFANCE

Le Service de l'enfance et de la jeunesse a mis en place et rassemblé à l'automne 2022 un réseau de professionnels de la petite enfance. Les objectifs de cette rencontre étaient de prendre conscience de la richesse des champs de compétences des professionnels de Gland et de celle des offres existantes à différents niveaux pour les familles (soins, accueil, éducation, social). Ce réseau, désormais bisannuel, permettra un meilleur soutien et optimisera la visibilité des prestations grâce au travail effectué en amont par les professionnels.

La politique communale de la petite enfance a pour objectif principal de développer des dispositifs et prestations visibles à disposition des familles pour mieux les soutenir et les accompagner.

Elle se décline en plusieurs projets :

Réseau de la petite enfance

Dès 2019, le Service de l'enfance et de la jeunesse s'est attelé à la création d'un réseau regroupant les professionnels de la petite enfance exerçant sur son territoire. Grâce à un recensement des structures existantes, il a ainsi pu mettre en place un réseau comprenant des membres représentant les secteurs du soin, de l'accueil pré-parascolaire, du socio-éducatif et de la sphère culturelle, se réunissant deux fois par an autour d'une thématique. Ces rencontres leur permettent ainsi de se mettre en lien et de mieux connaître leurs activités respectives afin d'orienter les familles selon leurs besoins.

Accueil libre parents-enfants

Les mercredis de 9h à 11h en période scolaire, la Maison de l'enfance ouvre ses portes depuis novembre 2022 pour un espace de rencontres parents-enfants d'âge préscolaire (0 à 5 ans). Pensé comme une « place de jeu à ciel fermé », cet accueil libre permet aux familles de poser leurs questions, de découvrir les offres mises à leur disposition par la Ville en partenariat avec des professionnels de la petite enfance, et de partager leurs expériences avec d'autres parents autour d'un café. Pendant ce temps, les enfants font également des rencontres, jouent et expérimentent dans un lieu dédié à l'enfance.

Projet ping-pong

Depuis avril 2023, le projet ping-pong joue le rôle de pont entre la famille et l'école. Il prévoit huit rencontres de deux heures entre une animatrice, les parents et leurs enfants et offre un espace d'échange et de discussion autour du monde de l'école et de l'éducation, en amont de la première rentrée scolaire. Le projet permet aux familles de passer des moments de partage et de convivialité avec leur enfant mais aussi de découvrir de nouveaux jeux et de nouvelles lectures pour la maison.

Les Mots piccolo

Les Mots piccolo ont pour objectif d'initier les enfants allophones en âge préscolaire à la langue française afin de mieux appréhender leur entrée à l'école. Encadrés par des enseignants et interprètes, ils suivent des cours de français une fois par semaine pendant deux périodes scolaires. Les Mots piccolo permettent ainsi d'établir une relation de confiance avec l'école, de rassurer les parents et de les rendre témoins de l'apprentissage de leur enfant, tout en familiarisant les familles avec les structures scolaires et communales et en les intégrant davantage sur leur territoire de vie.

ETABLISSEMENTS SCOLAIRES

Prévention santé

Des interventions en lien avec Internet ont été menées dans toutes les classes de 1P à 8P. Par des échanges et discussions en classes, les élèves ont été sensibilisés à raison de deux périodes par classes aux thématiques suivantes :

- 2P : Les images qui font peur ou qui dérangent que l'on puisse voir sur différents supports comme télévision, cinéma, tablette, ordinateur, téléphone et même dans les livres
- 3P : Les jeux vidéo sur console, tablette, téléphone
- 4P : Internet et ses dangers
- 5P : Les monstres du Net (programme d'Action Innocence)
- 6P : Les fake news /images
- 7P : Les réseaux sociaux (programme d'Action innocence)
- 8P : Une semaine sans écrans récréatifs.

SERVICE DE LA CULTURE

Ce dicastère propose beaucoup de soutien aux acteurs culturels. Pour la troisième année consécutive le service a proposé deux bourses destinées à des artistes professionnels glandois ou ayant de fortes attaches avec la ville. Il y a des subventions annuelles destinées à soutenir les efforts de développement et de diversité culturelle sur le long terme, beaucoup de sociétés- associations ont pu en profiter. Il y a eu également 15 subventions ponctuelles qui ont permis de soutenir des projets artistiques, culturels ou socio-culturels. Il y a aussi des subventions individuelles qui ont apporté une aide directe aux familles.

La commission a également pu remarquer qu'il y a eu beaucoup d'événements organisés pendant l'été dans notre ville. Il y en a eu 90 du 22 juin au 10 septembre, avec pleins de thématiques différentes.

La bibliothèque a un nouveau site internet accessible depuis septembre 2022, cela apporte une plus value considérable. Les frais de retard ont été abolis afin de ne pas entraver l'accès aux ressources. C'était un travail compliqué mais satisfaisant.

La commission trouve très positif tous les projets qui ont été mis en place autant au niveau des événements organisés pendant l'été qu'au niveau de la bibliothèque.

THÉÂTRE

Notre commission s'est particulièrement penchée :

- Sur la programmation, ainsi que les choix proposés.
- Sur la gestion du théâtre, et particulièrement l'apport extérieur de fonds privés ou liés au sponsoring.

Programmation, choix :

Fort de reconnaître que les choix d'artistes ont changé depuis quelques années. Les troupes proviennent souvent de la région ; le moins que l'on puisse dire, c'est que des artistes locaux viennent régulièrement, au dépend d'artistes d'autre pays comme la France.

Gestion du théâtre, sponsoring:

Nous remarquons que l'apport de sponsoring dans le budget du théâtre est inexistant. C'est surprenant, surtout quand on sait que celui-ci, idéalement, devrait atteindre minimum 20 % du budget total. La culture ne devrait-elle pas exister aussi grâce au tissu économique ? Ce trait d'union avec les entreprises locales ne serait-il pas un tremplin ou un lien essentiel ? Ci-dessous un tableau comparatif avec les autres théâtres de la région

Ville	Budget fonctionnement	Budget Théâtre	Sponsoring	Abonnés
Morges	800 000.-	2 000 000.-	300 000.-	2 000 (50%)
Coppet	177 000.-	250 000.-	50 000.-	500 (50%)
Gland	4 pers. (?)	300 000.-	0	219

On ne peut que souhaiter un effort de ce côté-là ; il n'y a aucune honte à chercher du sponsoring, ou à vouloir soulager quelque peu la poche du contribuable.

VOEUX DE LA COMMISSION DE GESTION

La commission de gestion :

- Demande à la Municipalité de rendre les cours de musique extra-scolaires plus accessibles (comme les sports facs) afin de permettre à un plus grand nombre d'élèves de développer des compétences musicales.
- Encourage la Municipalité à solliciter le canton afin de terminer dès que possible la révision du plan d'affectation communal.
- La Commission de Gestion est bien consciente du travail que demande la rédaction du rapport nonobstant elle souhaiterait que la Municipalité essaie dans la mesure du possible de nous envoyer ce dernier plus rapidement, le timing étant chaque année un peu plus serré.
- Souhaite que la Municipalité se focalise sur la prévention et la formation des gestes éco-responsables auprès de ses collaborateurs maintenant qu'elle a mis en place de nombreuses démarches dans la gestion d'économie d'énergie.
- Encourage la Municipalité à réfléchir sur la possibilité de chercher du sponsoring pour notre théâtre.

CONCLUSION

Le Conseil communal,

- Vu le rapport de gestion de la Municipalité 2022
- Considérant que cet objet a été porté à l'ordre du jour

La Commission de gestion, à l'unanimité de ses membres, recommande au Conseil communal d'accepter le Rapport de Gestion 2022 de la Municipalité et de décharger cette dernière de son mandat pour 2022.

Signatures des membres de la Commission

Léonie Wahlen, rapporteur	
Pierre Joye	
Timothée Haesslein	
Yvan Gremion	
Stéphanie Larrive	
Bernard Keaslin	